

SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
MERCREDI 24 AVRIL 2019 à 17 h  
ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- 1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 - Mandat à M. Robin Hould, ing. du Service d'ingénierie de la M.R.C. de Mékinac pour la mise en ligne et le suivi sur SEAO de l'appel d'offres concernant le projet de réfection d'un secteur de la route 352 qui est à la charge de la Municipalité de Saint-Adelphe
- 3 - VARIA : Si tous les membres du conseil sont présents)  
(Réfection pont rang Price et Ministère des Transports)
- 4 - Période de questions
- 5 - Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, directeur général

24 AVRIL 2019 PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA  
PAROISSE DE SAINT-ADELPHÉ

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le vingt-quatrième jour d'avril de l'an 2019, à 17 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présent/e/s Mesdames les conseillères Bernita Tétrault et Suzanne Tessier, Messieurs les conseillers Mario Montambault, Léon Gagnon, Denis Savard et Claude Thiffault, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire Monsieur Paul Labranche.

Aucun contribuable n'assiste à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 17 h 10.

2019-04-101 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard  
Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier  
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par monsieur le maire. **Adopté**

2019-04-102 **Mandat à M. Robin Hould, ingénieur du Service d'ingénierie de la M.R.C. de Mékinac, pour la mise en ligne sur SEAO et le suivi de l'appel d'offres, concernant le projet de réfection d'un secteur de la route 352, à la charge de la Municipalité de Saint-Adelphe**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a mandaté Monsieur Robin Hould ingénieur à la M.R.C. de Mékinac, pour la préparation des plans et devis pour la réfection d'un secteur de la Route 352 à St-Adelphe, à la charge de la susdite municipalité (résolution 2019-01-17) ;

CONSIDÉRANT que les travaux de forage ont été réalisés suite à un mandat accordé à la Firme Protekna pour une étude d'infrastructure géotechnique sur une longueur approximative de 2 000 m (résolution 2019-02-43) ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu maintenant de procéder à une demande d'appel d'offres par le biais de SEAO pour la réalisation des travaux ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard  
Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon  
Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe mandate Monsieur Robin Hould ingénieur à la M.R.C. de Mékinac, pour la mise en ligne sur SEAO et le suivi de l'appel d'offres

concernant le projet de réfection de la route 352 et ce, pour le secteur qui est à la charge de la Municipalité de Saint-Adelphe. **Adopté**

2019-04-103 **Période estivale la plus favorable pour la réfection du platelage du pont du rang Price**

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports a informé la Municipalité de Saint-Adelphe de son intention de procéder à des travaux de réparation du platelage du pont du rang Price au cours de l'été 2019 et qu'il souhaite connaître les dates les plus favorables pour l'exécution des travaux (structure P-01551) ;

CONSIDÉRANT que le susdit ministère évalue la durée des travaux sur une période de trois semaines ;

CONSIDÉRANT que plusieurs producteurs agricoles habitent du côté sud-est de ce pont et qu'ils doivent accéder à leur terre quotidiennement (ensemencement, moisson dans les champs, arrosage des terres, etc) ;

CONSIDÉRANT que toutes es familles habitant dans le rang Price sont situés du côté sud-est de ce pont ;

CONSIDÉRANT qu'au cours de l'été, des travailleurs de la forêt et des compagnies forestières exécutent des travaux du côté sud-est du pont ;

CONSIDÉRANT que des véhicules de livraison fournissent des services quotidiens à des entreprises situées du côté sud-est du pont (producteurs laitier et de volailles);

CONSIDÉRANT que les services de sécurité offerts à la population du rang Price seront grandement fragilisés durant la période des travaux (Sûreté du Québec, ambulances, service incendie);

CONSIDÉRANT que par mesure de sécurité et pour faciliter l'accès d'un côté à l'autre du pont, la Municipalité de Saint-Adelphe souhaiterait qu'une passerelle pour piétons soit installée durant la période des travaux, ce qui offrirait une option de dépannage aux automobilistes résidant dans ce rang, lesquels pourraient récupérer un véhicule laissé de l'autre côté du pont ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe informe le Ministère des Transports que la période la plus favorable pour minimiser les effets négatifs résultant de la fermeture du pont du rang Price serait du 7 juillet au 13 juillet 2019.

Que la Municipalité demande au Ministère des Transports de procéder à l'installation d'une passerelle piétonnière pour la période durant laquelle seront réalisés les travaux de réparation du pont. **Adopté**

2019-04-104 **Levée de l'assemblée à 17 h 34**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard que la séance soit levée.

---

Paul Labranche Maire

---

Daniel Bacon, d. g., Sec.-Trésorier

\*\*\*\*\*